



Le CCAS de Coutances, recrute des agents d'animation en restauration scolaire

Contrat annualisé du 04/09/2023 au 05/07/2024 (entre 4.30h et 5h/hebdo)

Horaires : 11h45 à 13h30 environ - les lundis, mardis, jeudis, vendredis (sauf congés scolaires)

Rémunération : Salaire horaire du SMIC

Missions

Participer à la prise en charge des enfants sur le temps de l'interclasse du midi (avant, pendant et après le repas).

Accueillir les enfants à la sortie de la classe (maternelle) ou de l'école (élémentaire).

Participer au pointage des présences-enfants (Vérifier la présence des enfants par rapport à la réservation du service et réaliser le pointage).

Accompagner les enfants dans les tâches d'hygiène (lavage des mains, sanitaires, vestiaire pour les maternels)

Participer à la distribution du repas (pour les maternels).

Accompagner les enfants dans les différentes tâches liées à la prise du repas (stimulation, préparation des fruits, aide à l'ouverture des opercules, aide à débarrasser le couvert....)

Aider à l'apprentissage de la vie en collectivité

Participer à sensibiliser les enfants à l'équilibre et à la curiosité alimentaires.

Respecter la conduite à tenir avec les enfants porteurs d'un projet d'accueil individualisé (éviction des certains produits alimentaires, traitement médical....).

Respecter les consignes pour le service des repas sans porc.

Assurer la surveillance et l'animation des enfants sur la durée de la prise en charge de l'interclasse du midi.

Diplôme requis/ expérience professionnelle

Expérience professionnelle auprès des enfants, reconnaissance professionnelle ou associative en animation périscolaire souhaitée.

Candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) à adresser à :

CCAS 15 rue du Palais de Justice 50200 COUTANCES

ou

Pascal DOLOUE - FJT - 162, rue Régis Messac 50200 COUTANCES

Tél. 02.33.17.05.33

Mail : contact@ccas.coutances.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 20 juillet 2023